RÉUNION PUBLIQUE

POINT D'ÉTAPE SUR L'AVENIR DE VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

MARDI 22 MARS 2022 - 19H

Maison de l'enfance (CMAC), 2 rue Jules Ferry

En présence de :

Fatah AGGOUNE.

1^{er} adjoint, Président de la Régie des Eaux de la Seine et de la Bièvre

Antoine **PELLETIER**,

conseiller municipal délégué à l'eau potable et à la gestion des milieux aquatiques

Quentin **DEFFONTAINES**,

Directeur de l'équipe de préfiguration de la régie

Olivier FAURE.

mission eau potable

Madame, Monsieur,

En septembre dernier, vous avez été plus de 15 000, dont 1 200 gentilléen·ne·s à vous prononcer, dans le cadre d'une votation, en faveur de la création d'une régie publique de l'eau sur notre ville. Ce nouveau service public, solidaire, écologique et démocratique est depuis en construction. Dans un souci de transparence vis-à-vis des usagers du service public de l'eau que vous êtes, nous souhaitions vous informer sur l'avancée de ces travaux.

Pour donner suite à votre décision, nous sommes sortis du Syndicat des Eaux d'Ilede-France (SEDIF). Depuis, des négociations ont été engagées entre la régie et le SEDIF afin de répartir le patrimoine entre les deux opérateurs de l'eau que nous sommes.

Cette sortie s'effectuera par étapes, de façon constructive avec le SEDIF et dans le respect des usagers. Un accord se dessine, permettant que les infrastructures et masses financières que vous avez contribué à payer au travers de votre facture d'eau, reviennent au futur service public décidé par les habitants.

Dans les mois prochains c'est VEOLIA, qui continuera d'assurer encore la pleine et entière compétence de l'eau potable sur notre commune et ce jusqu'au 1^{er} janvier 2024.

Régie Publique des Eau de la Seine et de la Bièvre – Service Public de l'Eau du Grand Orly Seine Bièvre Villes d'Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Kremlin-Bicêtre, Orly, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine



À partir de cette date, le contrat qui leur a été donné par le SEDIF prendra fin. D'ici deux ans, le service public de l'eau potable que nous sommes en train de créer sera opérationnel. Nous sommes déjà attelés à ce travail : un Directeur Général de la régie et les premiers membres de l'équipe ont à ce titre déjà été recrutés.

Le projet politique en faveur duquel vous vous êtes exprimés prendra alors forme. Grâce à cette régie et au contrôle public qu'elle permettra, nous pourrons dans les années à venir maîtriser le prix de l'eau alors que celui des énergies explose en ce moment même. À ce titre, les 9 maires et le Président de la régie, ont pris l'engagement que le prix de l'eau n'augmenterait pas après 2024.

La régie, qui desservira 325 000 habitants sur 9 communes, aura une taille idéale pour ce futur service public. Elle continuera à disposer des économies d'échelle des grands producteurs d'eau (Eau de Paris, SEDIF, SUEZ) qu'elle pourra mettre en concurrence et assurera en gestion directe la distribution de l'eau potable en garantissant une proximité renouvelée avec les usagers. Cela comprendra une qualité de service irréprochable, une tarification et une politique sociale adaptées à notre territoire.

Face à l'urgence climatique, votre régie aura aussi à cœur d'innover afin de protéger la ressource en eau tout en supportant le pouvoir d'achat des familles. À ce titre, nous travaillons à la mise en place de plusieurs politiques publiques. Parmi celles-ci, des dispositifs concrets de réduction de la consommation, afin d'alléger les factures des familles, comme par exemple, la distribution d'économiseurs d'eau. Afin de protéger ce bien commun de l'humanité, nous étudions aussi la possibilité d'acheter votre future eau à des producteurs aidant les agriculteurs à passer à des pratiques modérées ou biologiques en proximité des points de captage. Cela nous permettra de créer un cercle vertueux pour la société tout en protégeant l'eau sur tout son cycle.

Vous l'aurez compris, cette régie nous ouvre le champ des possibles et c'est bien ce que nous comptons faire avec ce projet de justice sociale et climatique.

Avec nos sentiments respectueux,



Patricia **TORDJMAN**, Maire de Gentilly



Fatah AGGOUNE, 1er adjoint à la maire de Gentilly, Président de la régie des Eaux de la Seine et de la Bièvre

Régie Publique des Eau de la Seine et de la Bièvre — Service Public de l'Eau du Grand Orly Seine Bièvre Villes d'Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Kremlin-Bicêtre, Orly, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine